

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2013/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 décembre 2013

DCM N° 13-12-19-29

Objet : Cession des hangars 8 rue Périgot.

Rapporteur: Mme FERRARO

La SCI ALPHA représentée par Monsieur Thierry SCHIDLER a saisi la Ville de Metz afin de pouvoir acquérir les hangars municipaux situés 8 rue Périgot à Metz et cadastrés sous :

ban de Metz Devant-les-Ponts
section DA n°1, 2238 m²
section EI n°112/22, 52 m²

En effet, les autocars SCHIDLER occupent déjà, depuis 2002, lesdits hangars à des fins de dépôt.

Ce professionnel du transport, notamment touristique, actif sur Metz, sa région et au-delà, envisage d'aménager les locaux afin d'en améliorer l'espace intérieur mais aussi de rénover la façade de ces bâtiments, ce qui permettra de redonner de l'allure et une visibilité à ces équipements en bordure d'autoroute.

Le prix de vente des hangars est fixé à 129 000 euros, conformément à l'estimation de France Domaine.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU l'évaluation de France Domaine en date du 18 novembre 2013,

VU la proposition d'achat faite par Monsieur Thierry SCHIDLER représentant la SCI ALPHA,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE CEDER**, en l'état, à la SCI ALPHA représentée par Monsieur Thierry SCHIDLER, domiciliée 25 rue de Sarre 57070 METZ, les hangars municipaux situés 8 rue Périgot à Metz et cadastrés sous :

ban de Metz Devant-les-Ponts
section DA n°1, 2238 m²
section EI n°112/22, 52 m²

- **DE REALISER** cette opération moyennant le prix de 129 000 euros payable au comptant le jour de la signature de l'acte authentique,
- **DE LAISSER** à la charge de l'acquéreur les frais et taxes liés à cette transaction,
- **D'ENCAISSEZ** la recette sur le budget en cours,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tout document y afférent.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Gestion Domaniale et Courrier
Commissions : Commission des Travaux et Domaines
Référence nomenclature «ACTES» : 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 7

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ